

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 1^{er} février 2023

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, le **1^{er} février 2023**, dès 19 h 30, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay :

Étaient présents : Madame la conseillère Martine André ainsi que Messieurs les conseillers David Yee et Jacques Ostiguy

Étaient absents : Monsieur le conseiller Gilles Massey et mesdames les conseillères Mei-Lin Yee et Liliane Besner.

Assiste également à la séance, Mme Elizabeth Wainwright, coordonnatrice des communications, des loisirs et de la culture et en visioconférence Mme Josée Gauthier, directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

« Je vous informe que la séance du conseil à laquelle vous assistez fait l'objet d'une captation vidéo pour permettre son visionnement et sera diffusée en direct ou en différé à partir de l'un des portails de la Municipalité.

Je rappelle à toutes les personnes présentes et à toutes celles qui prendront la parole que la présente séance du conseil est un événement public dédié à l'exercice de la démocratie. Celle-ci doit s'exercer librement et respectueusement. En conséquence, tout propos ou geste vexatoire ou diffamatoire ou manifestement mal fondé, pouvant porter atteinte à la réputation ou à l'image d'un élu, d'un employé de la Municipalité ou de toute autre personne ne sera pas toléré et toute personne ayant un tel comportement est susceptible des sanctions prévues au règlement relatif à la régie interne du conseil municipal et au maintien de l'ordre durant ses séances.

La captation débute lors de l'ouverture de la séance et prend fin au moment de la levée de celle-ci. ».

2023-02-021

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 1^{er} février 2023.

Il est proposé par Monsieur le conseiller David Yee
Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} février 2023,

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

4. PAROLE AU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

6. GREFFE

- 6.1 Nomination d'une greffière-trésorière de séance
- 6.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 janvier 2023

7. RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 Embauche d'une directrice générale et greffière-trésorière

8. FINANCES

- 8.1 Dépôt de la liste des déboursés
- 8.2 Approbation de la liste des comptes à payer
- 8.3 Octroi de contrat - antivirus

9. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 9

10. SERVICES URBAINS

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 10

11. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 11

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 12.1 Octroi de mandat pour le camp de jour 2023 – Maison de la famille Vaudreuil-Soulage
- 12.2 Grille salariale – étudiants 2023
- 12.3 Octroi de mandat pour les cours de tennis 2023

13. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 13

14. AFFAIRES DIVERSES

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

PAROLE AU MAIRE

Monsieur le Maire procède à l'allocation du mot du maire :

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

6. GREFFE

2023-02-022

6.1 NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'absence en présentielle de la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Mme Josée Gauthier;

CONSIDÉRANT QUE la loi exige la présence de la greffière-trésorière sur place;

CONSIDÉRANT QUE Mme Elizabeth Wainwright occupe le poste de coordonnatrice des communications, des loisirs et de la culture au sein de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère Martine André
Appuyé par Monsieur David Yee
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QU'EN l'absence en présentielle de la direction générale et greffière-trésorière par intérim, Mme Elizabeth Wainwright agisse à titre de greffière-trésorière de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-02-023

6.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JANVIER 2023

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 janvier 2023 est déposé lors de la présente séance;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Il est proposé par Monsieur le conseiller, Jacques Ostiguy
Appuyé par Madame la conseillère, Martine André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 janvier 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.7 CORRESPONDANCE

7. RESSOURCES HUMAINES

2023-02-024

7.1 EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE- TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT QU'UN processus d'embauche en bonne et due forme a été effectué;

CONSIDÉRANT QU'UNE candidate s'est démarquée;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère, Martine André
Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE Mme Danielle Coupal soit et est engagée à titre de directrice générale et greffière-trésorière aux conditions prévues à l'entente négociée entre la municipalité et Mme Coupal et ce à partir du 13 mars 2023.

QUE Mme Danielle Coupal soit autorisée à signer tous les documents officiels de la municipalité ainsi que les effets bancaires. Elle pourra exécuter sur demande, tout autre service professionnel requis dans le cadre de son travail.

QUE Mme Danielle Coupal détiendra un code d'accès au service offert par Desjardins « Accès D Affaires ».

QUE Mme Danielle Coupal détiendra un code d'accès « ClicSécur » ainsi que les autorisations d'accès au service PGAMR de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac sur le site de Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE Mme Danielle Coupal aura la responsabilité de l'accès à l'information, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

QUE Mme Danielle Coupal soit désignée comme coordonnatrice municipale de la sécurité civile.

QUE le conseil autorise M. le maire, Mario Tremblay à signer les documents afférents à l'embauche de Mme Danielle Coupal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

8. FINANCES

8.1 DÉPÔT DES CHÈQUES ÉMIS, DÉBOURSÉS DIRECTS ET SALAIRES

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim a déposé aux membres du Conseil une liste de chèques émis, déboursés directs et des salaires payés du 12 janvier 2023 au 1^{er} février 2023 pour un montant de 51 419.53 \$;

2023-02-025

8.2 AUTORISATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim a déposé aux membres du Conseil une liste des comptes à payer et des déboursés à émettre au montant de 95 664.68 \$ en date du 1^{er} février 2023;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller, Jacques Ostiguy
Appuyé par Monsieur le conseiller, David Yee

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil municipal approuve la liste déposée et en autoriser le paiement auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros : 12109 à 12144 et les prélèvements numéros : 4557 à 4568, totalisant un montant de 95 664.68 \$;

QUE la liste des comptes à payer fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-02-026

8.3 OCTROI DE CONTRAT - ANTIVIRUS

CONSIDÉRANT les risques de fraudes et erreurs informatiques et l'importance de protéger les données de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçues de ICS

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller, David Yee
Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy

ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat d'installation d'un antivirus sur l'ensemble des postes de travail appartenant à la municipalité au coût de 1 337.50 \$ plus les taxes applicables à ICS tel que présenté dans l'offre de service.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 9.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

10. SERVICES URBAINS

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 10.

11. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 11.

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2023-02-027

12.1 OCTROI DE MANDAT POUR LE CAMP DE JOUR 2023 – MAISON DE LA FAMILLE DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac désire procéder à une entente de service pour la gestion de son camp de jour par la Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'entente de service reçue par la Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la prise en charge de l'aspect administratif, organisationnel et technique du camp de jour;

CONSIDÉRANT l'économie de temps et de ressources engendré par cette entente;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller, Jacques Ostiguy
Appuyé par Monsieur le conseiller, David Yee
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à la Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges pour la gestion du Camp de jour 2023;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Mme Josée Gauthier à signer le contrat tel que déposé avec la Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges pour un montant maximal de 10 000 \$ taxes incluses à même le budget d'opérations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

2023-02-028

12.2 GRILLE SALARIALE DES ÉTUDIANTS 2023

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fixer la rémunération des employés qui travailleront lors de la saison estivale 2023;

CONSIDÉRANT l'augmentation du salaire minimum au 1^{er} mai 2023;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé par Madame la conseillère, Martine André
Appuyé par Monsieur le conseiller, David Yee
ET RÉSOLU

D'ADOPTER les grilles salariales suivantes pour les employés étudiants pour la saison 2023 évolutif en fonction du nombres d'années de services à la municipalité :

Poste	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année
Animateurs	16.00\$	16.32\$	16.65\$
Accompagnateur	16.00\$	16.32\$	16.65\$

Stagiaire en urbanisme	20.00\$	20.30\$	20.60\$
Agent d'inspection et environnement	19.00\$	19.29\$	19.86\$
Adjoint administratif	18.00\$	18.27\$	18.54\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-02-029

12.3 OCTROI DE MANDAT POUR LES COURS DE TENNIS 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Vaudreuil-sur-le-Lac souhaite promouvoir les saines habitudes de vie telles que le sport aux jeunes résidant à Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Vaudreuil-sur-le-Lac désire procéder à une entente de service pour les cours de tennis pour enfant de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'école de tennis PC a transmis une offre de service pour les cours de tennis pour enfants de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'école de tennis PC offre depuis plusieurs années le service de cours de tennis pour enfant et que ce service offert satisfait les exigences de la municipalité;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Il est proposé par Monsieur le conseiller, Jacques Ostiguy
Appuyé par Madame la conseillère, Martine André
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'OCTROYER le mandat des cours de tennis pour enfants à l'École de tennis PC pour la saison 2023;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à signer les documents afférents à cette entente avec l'École de tennis PC pour un montant maximal de 4 756\$ incluant les taxes, à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 13.

14. AFFAIRES DIVERSES

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-02-030

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h15 l'ordre du jour étant épuisé,

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Il est proposé Madame la conseillère, Martine André
Appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Ostiguy
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 1er février 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Greffière-trésorière de la séance

Le maire

Elizabeth Wainwright

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*